



COMMUNE DE LE TEIL

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Exercice : 29
Présents : 22
Absents : 7

L'An Deux Mille Vingt Deux, le quatorze novembre dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en date du 8 novembre 2022 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Pour : 28
Abstention :
Contre : 1

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Gleyze, Griffé, Jouve, Keskin, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo.

Excusés : M. Chezeau (pouvoir à M. Mazeyrat), M. Dersi (pouvoir à Mme Tolfo), M. Galiana (pouvoir à M. Jouve), Mme Garraud (pouvoir à Alain Bornes), Mme Guillot (pouvoir à Mme Diatta), Mme Heyndrickx (pouvoir à M. Michel), Mme Valla (pouvoir à Mme Faure-Pinault), M. Vallon (pouvoir à Mme Bayle).

Secrétaire : M. Abdelaziz Boukal

Objet : Désignation des représentants de la commune au SYDEO

Par délibération du 30 mai 2022, le Conseil municipal a approuvé l'adhésion au SYDEO Service public de l'eau cœur d'Ardèche à compter du 1^{er} janvier 2023.

Conformément aux statuts du SYDEO, Il convient à présent que le Conseil municipal désigne deux représentants titulaires et deux représentants suppléants.

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,

DÉSIGNE Mesdames Patricia DIATTA et Pascale TOLFO comme représentantes titulaires ainsi que Madame Fanny VALLA et Monsieur Jean-Paul MICHEL comme représentants suppléants au SYDEO Service public de l'eau cœur d'Ardèche.

Le Maire,

Olivier PEVERELLI

Pour extrait conforme



Le Secrétaire de séance,

Abdelaziz BOUKAL